



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Portrait de l'équipe des joueurs basket de l'A.S.P.O., 1977. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 5Fi064012.

# Dossier pédagogique

## Sport et société

Niveau Collège-Lycée

Service interministériel des Archives de France



Tout au long du XIXe siècle, les différentes populations qui constituent la société française pratiquent une très grande variété d'exercices corporels qu'il serait réducteur d'englober sous le seul vocable de « sport ». Afin d'éviter ce réductionnisme générateur de méprises et d'anachronismes, il paraît préférable de dénommer chaque activité comme les contemporains le faisaient eux-mêmes. Il en est ainsi des différents jeux populaires pratiqués à des fins de cohésion communautaire dans les campagnes ou dans les villes comme les jeux de lancer (palets, quilles, boules), de tir (à l'arc, sarbacane), de balle et ballon (au mur, soule, paume, croquet), de force (poids et haltères), de vitesse (à pied, à la nage), de rivalité (lutte, savate, pugilat), etc.

Du côté des élites aristocratiques et bourgeoises, on se distingue par la maîtrise d'un certain nombre d'arts corporels propres aux gentilshommes comme l'équitation, l'escrime, voire la danse. On ne les confondra pas avec la famille des gymnastiques auxquelles on prête des finalités tantôt hygiénistes et réparatrices du corps, tantôt militaires et patriotiques. Rien de comparable non plus avec les défis que se lancent les conducteurs d'engins dont l'émergence est liée à la révolution industrielle et qui relèvent bien souvent de l'aventure (ballon ascensionnel, cyclisme, automobilisme, canot à moteur, aviation).

Enfin, il y a les sports au sens le plus étroit du terme qui ont ceci de particulier qu'ils relèvent davantage de l'acte gratuit plutôt que d'un quelconque utilitarisme. Ses adeptes, très souvent anglophiles, se retrouvent, en effet, dans l'entre-soi des clubs pour cultiver une forme de loisir désintéressé qu'ils qualifient d'amateurisme au sens esthétique du bon goût du sport (football, rugby, athlétisme, aviron, yachting, tennis, golf...). Cet amateurisme fonctionne comme une barrière de classe dans la mesure où, pour pouvoir intégrer les clubs et leurs compétitions, il faut renoncer à concourir pour des prix ou des paris, et à se faire rémunérer comme maîtres et professeurs.

À compter des années 1880, s'enclenche un triple processus, qui est encore à l'œuvre de nos jours, d'uniformisation sportive, de fédéralisation et de démocratisation. Dans le premier cas, on parle de « sportivisation » pour qualifier la mutation en sports de pratiques qui ne connaissaient ni l'organisation en clubs, ni le calendrier des championnats, ni la production rationnelle de performances. La réunion des clubs en ligues provinciales et en fédérations nationales puis internationales s'accompagne de l'adoption de règles sportives communes, alors que ces mêmes règles pouvaient jusque-là varier d'un pays à l'autre, et même d'une région à l'autre.

Quant au processus de démocratisation, il ne se déroule pas en même temps selon les pratiques, au point de fonctionner pour chaque sport comme un miroir des conservatismes ou des progressismes sociaux. Pour donner quelques exemples, le cyclisme et le football deviennent populaires au sortir de la Première Guerre mondiale tandis que le tennis devient relativement accessible en France seulement dans les années 1970-1980 et le golf dans les années 1990-2000 grâce aux subventions des municipalités ou des conseils départementaux. Mais, pour ces deux derniers sports, il reste bien des clubs privés qui fonctionnent à huis clos en se protégeant du tout-venant par des cotisations élevées et par des formules de parrainage.

Les institutions sont donc nombreuses qui ont favorisé le développement et la diffusion des pratiques corporelles et sportives : l'école, l'armée, l'hôpital, les entreprises, les autorités coloniales et les colons, les Églises et les religions, les mouvements ouvriers et féministes, les municipalités à compter des années 1920. Durant les guerres, les exercices physiques servent de préparation militaire en même temps qu'ils constituent une échappatoire, voire une possibilité de résistance. En temps de paix, l'économie du sport croît de façon exponentielle au point de favoriser l'arrivée de champions étrangers sur le sol colonial et, inversement, de champions français dans les championnats étrangers.

**Patrick Clastres**  
**Professeur à l'Université de Lausanne**

# 1. Une histoire de classes sociales

**Document 1** : Public des courses vélocipédiques de la fête de la Madeleine du 8 août, 1910.  
*Archives départementales du Loiret, 510 J 8.*



Lien du document : [https://www.archives-loiret.fr/ark:/20522/e005fb233ba7b838/5fb233ba89a09.fiche=arko\\_fiche\\_620e67845ca32.moteur=arko\\_default\\_617bbccb416c](https://www.archives-loiret.fr/ark:/20522/e005fb233ba7b838/5fb233ba89a09.fiche=arko_fiche_620e67845ca32.moteur=arko_default_617bbccb416c)

**Description du document d'archives** : cette photographie représente le public qui assiste à une course vélocipédique lors de la fête de la Madeleine à Montargis en 1910. Elle permet de découvrir le type de personnes qui vient assister à ce genre d'événement sportif. A cette époque-là, le public qui assiste à des compétitions sportives est essentiellement issu de la bourgeoisie et des classes aisées. Cela peut se confirmer à la vue des tenues et des chapeaux qu'arborent les personnes sur cette image. Des soldats viennent également assister à l'événement comme on peut le voir avec l'homme en uniforme au centre de l'image.

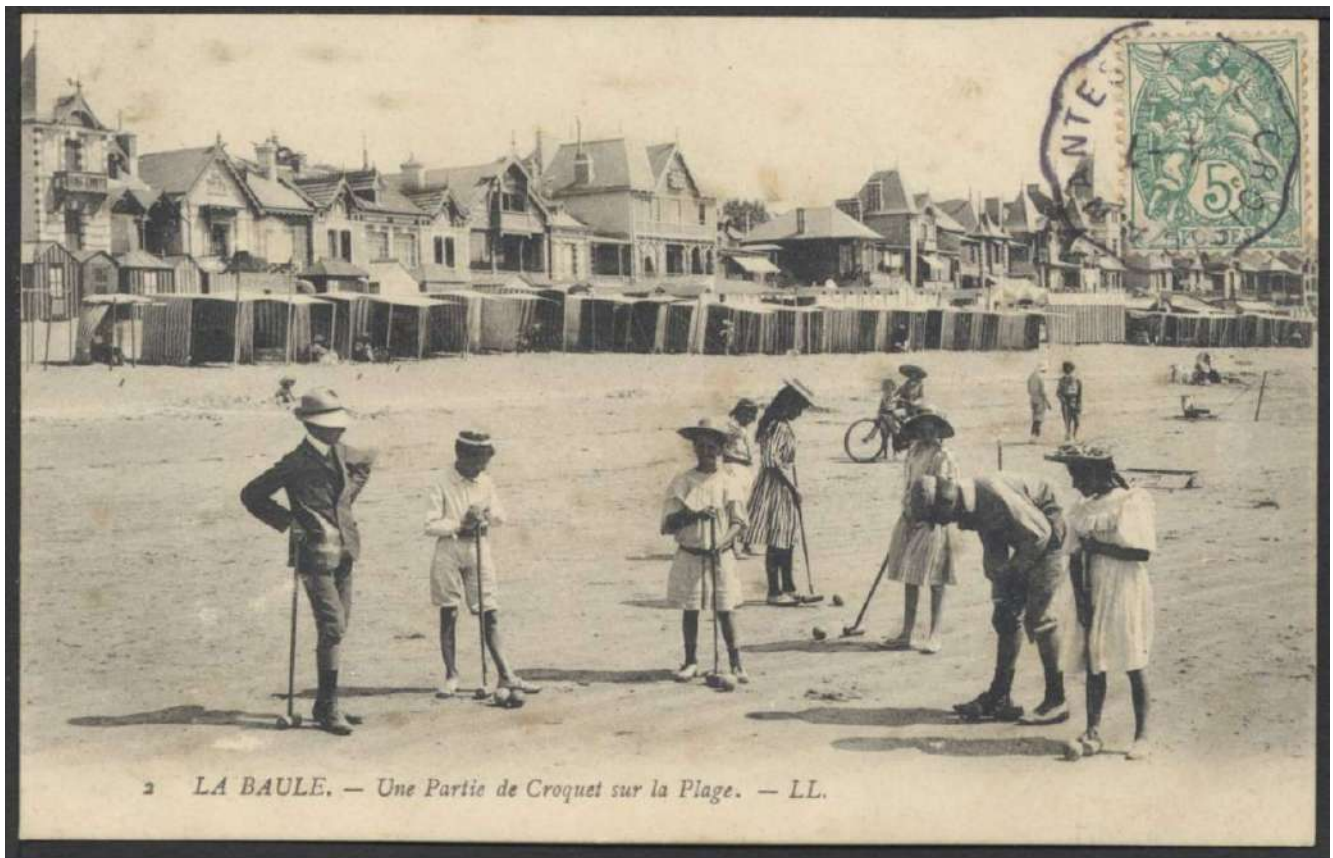
**Contexte** : cette photographie a été prise lors de la fête de la Madeleine à Montargis (Loiret). D'origine médiévale, cette fête célébrait la sainte Patronne de l'église de la ville. Au début du XXe siècle, il s'agissait d'une fête ponctuée de concerts, de spectacles et d'autres activités, notamment sportive avec une course vélocipédique. Cet événement était également l'occasion d'une foire commerciale où se vendaient les produits les plus innovants de l'époque.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- Les activités quotidiennes de la bourgeoisie aux XIXe et XXe siècles. Comparaison avec les autres classes de la société.
- La place des fêtes locales dans la société.
- Être supporter à travers le temps.

# 1. Une histoire de classes sociales

**Document 2** : La Baule-Escoublac. Une partie de croquet sur la plage, 1900-1910. Archives départementales de Loire-Atlantique, Fonds Potiron, 23 Fi 2791.



Lien du document : <https://archives-numerisees.loire-atlantique.fr/v2/ark:/42067/92281b0b74d3dea2c6c791aff48a077c>

**Description du document d'archives** : la photographie présente un groupe de personnes jouant une partie de croquet sur la plage à La Baule-Escoublac (Loire-Atlantique). On retrouve les caractéristiques d'une classe aisée, notamment dans les tenues. Par ailleurs, il s'agit d'une pratique très en vogue dans les cercles bourgeois. Durant le XIXe siècle, la mode des bains gagne en popularité auprès des élites qui s'y rendent pour s'y retrouver et profiter des loisirs des lieux. C'est dans les stations balnéaires que les premiers espaces sportifs voient le jour. Le croquet est rapidement remplacé par une pratique plus assidue du tennis.

**Contexte** : la pratique du croquet est particulièrement populaire dans les pays anglo-saxons comme l'Angleterre et les Etats-Unis durant le XIXe siècle. La pratique est également présente en France. Cette discipline a d'ailleurs sa place lors des concours internationaux d'exercices physiques et de sports (nom officiel de l'édition des Jeux olympiques de 1900). Les compétitions sont mixtes et, lors de cette session, il s'agit d'un des rares sports avec le tennis, la voile, l'équitation et le golf où les femmes ont pu concourir.

**Sujets à étudier à partir du document** :

- Les loisirs et les activités sportives à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.
- Les lieux de villégiature.
- Les sports présents lors des premières éditions des Jeux olympiques.

# 1. Une histoire de classes sociales

**Document 3** : Au Concours de Boules, 1894. Archives municipales de Lyon, Fonds J. Charmette 14FI/42.



Lien du document : <https://recherches.archives-lyon.fr/ark:/18811/m9bzsr8hvgw1/42d10884-04d4-4f39-8d5e-59e60ed5822e>

**Description du document d'archives** : le document présente au centre une partie de boules lyonnaises, entourée d'une série d'illustrations humoristiques sur les types de joueurs et de public que l'on peut trouver. La boule lyonnaise, plus grosse que la boule de pétanque, se distingue aussi de ce jeu par ses règles, même si les similitudes sont importantes. Il s'agit de placer le maximum de boules près de la petite sphère servant d'objectif. Ce sport trouve ses origines au XVIIIe siècle avec une codification qui s'opère en 1927. C'est au XIXe siècle qu'il s'implante dans la région Rhône-Alpes ; la première société bouliste structurée est créée à Lyon en 1850.

**Contexte** : la boule lyonnaise fait partie des sports traditionnels qui ont un ancrage territorial important. Ces pratiques oscillent entre sport et folklore. On y trouve notamment la pelote basque, les joutes nautiques, les jeux de quille, les luttes comme le gouren en Bretagne ou le borroka dans les Landes. Ce sont des jeux populaires qui ont traversé les âges et qui fédéraient un village ou un quartier .

**Sujets à étudier à partir du document** :

- La place des sports traditionnels et du folklore dans la société actuelle et son évolution.
- Définition de ce qu'est un sport.
- Définir une identité régionale.

# 1. Une histoire de classes sociales

**Document 4 :** Gagny - sans légende [« 3 hommes assis et 4 derrière debouts « Vive la vie du trimard » « Ouvriers sur le Tour de France. Passage à Gagny - 1913 »], 1913. Archives départementales de Seine-Saint-Denis, 49 Fi/5312.



**Description du document d'archives :** la photographie représente un groupe de sept hommes avec deux pancartes où il est mentionné "Ouvriers sur le Tour de France. Passage à Gagny, 1913" et "Vive la vie du trimard". Trimard peut également désigner ceux qui se font appelé "trimardeur" ou "chemineau" à savoir des ouvriers vagabonds. Le sport ouvrier émerge à la fin du XIXe siècle. Il s'oppose au sport dit bourgeois et aux associations catholiques. La première fédération ouvrière est fondée en 1909 avec la Fédération sportive athlétique socialiste (FSAS). Le cyclisme est l'une des disciplines les plus pratiquées par les ouvriers. Parallèlement, des entreprises créent leur propre structure sportive où leurs employés (ouvriers d'usine, employés de sociétés de transports ou de grands magasins) peuvent pratiquer du sport.

**Lien du document :** <https://archives.seinesaintdenis.fr/ark:/79690/vta49a415d91dcbc526/daoloc/0/1>

**Contexte :** le Tour de France de 1913 se déroule du 29 juin au 27 juillet pour un total de quinze étapes et de 5388 kilomètres parcourus. Cent quarante cyclistes s'élancent au départ. Les coureurs roulent soit par équipe, soit individuellement. C'est le belge, Philippe Thys, qui sera le vainqueur de cette onzième édition du Tour de France. Cette course est fondée en 1903 par le magazine *L'Auto* dans l'optique d'augmenter ses ventes.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- Le sport au sein des entreprises.
- Le sport au sein de la classe ouvrière.
- Le sport "bourgeois", le sport "catholique", le sport "ouvrier"

# 1. Une histoire de classes sociales

**Document 5** : Listes des sociétaires de l'Union cycliste du Chemin de fer du Nord, 1898. Archives nationales du monde du travail, 202 AQ 1226.

Union Cycliste du Chemin de fer du Nord (fondée en 1897.)  
Liste des Sociétaires au 25 Avril 1898.

M. M <sup>rs</sup> :	Membres actifs	M. M <sup>rs</sup> :
1 Delaporte Président Inspection générale des Compt <sup>es</sup>	25 Lelièvre Statistique	
2 Chalmin Vice Président Comptabilité des bureaux	26 Dillon Dessinateur Bâtiments	
3 Sabin Comptabilité des bureaux	27 Beillier d. d.	
4 Clerc Comptabilité Centrale	28 Dexienne d. Matériel des voies	
5 Gallendeau Secrétaire Statistique	29 Dubois Conducteur de train	
6 Octave d'Hoste, Capitaine de route Dessinateur S <sup>cs</sup> des Bâtiments	30 Nief, administrateur Dessinateur Bâtiments	
7 Carpentier commissaire des comptes Comptabilité Centrale	31 Brisard archives S <sup>cs</sup> de la Soie	
8 Gaulard Trésorier Comptabilité des bureaux	32 Gallendeau H. Employé à Rouen	
9 Grenet Comptabilité Centrale	33 Béguin Dessinateur Bâtiments	
10 Ernest d'Hoste administrateur Dessinateur Bâtiments	34 Jugenheim Chef de Bureau de la Statistique	
11 Bazin administrateur Dessinateur Bâtiments	35 Diriquen Comptabilité de l'Exploitation	
12 Bass Statistique du trafic	36 Clair Statistique	
13 Frickner Lieutenant de route d.	37 Gachet B <sup>ns</sup> des Services administratifs	
14 Mangin d.	38 Stehlin Chef de B <sup>ns</sup> des S <sup>cs</sup> Electriques	
15 Le Dornois Service des Cités	39 Quiot Dessinateur S <sup>cs</sup> des Bâtiments	
16 Coulbaux Chef de Section Carifs	40 Lerasseur d. " d.	
17 Laxerdin Comptabilité des bureaux	41 Guérard Inspecteur du Matériel	
18 Chobert S <sup>cs</sup> Central de la Soie	42 Fleuryquin Inspecteur S <sup>cs</sup> Commerciaux	
19 Dupré Paul Comptabilité Centrale	43 Carbon Chef de Bureau d.	
20 Bernaux Statistique	44 Viel Chef de section. Carifs	
21 Lesacq Services Commerciaux	45 Belière chef B <sup>ns</sup> des Etudes S <sup>cs</sup> Electriques	
22 Loit Dessinateur S <sup>cs</sup> des Bâtiments	46 Dugit-Chesal S <sup>cs</sup> Commerciaux	
23 Brice d. d.		
24 Deminière administrateur d.		

**Description du document d'archives** : le document ci-contre présente la liste des adhérents à l'Union cycliste du Chemin de fer du Nord en 1898. On peut y voir les noms et les fonctions des différents sociétaires. L'organisme a été fondé l'année précédente et est formé "entre tous les Agents de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord (hommes et dames)" qui adhèrent à la société. La surreprésentation des employés de bureau contre quelques conducteurs de trains peut s'expliquer notamment par les horaires de travail plus propices aux activités de l'Union. Toutefois, il est utile de mentionner l'importance des compétitions sportives entre sportifs des différentes entreprises de transports et du désir des cadres de faire honneur à la compagnie en encourageant les meilleurs. Des facilités pouvaient être accordées pour permettre aux coureurs de s'entraîner.

**Contexte** : la Compagnie du chemin de fer du Nord est fondée en 1845. Au début, elle a la charge de l'exploitation de la grande artère de Paris à la frontière belge. Au fur et à mesure le réseau ferroviaire de la compagnie va s'agrandir pour s'occuper des lignes de l'actuelle région des Hauts-de-France ; sa gare parisienne de départ est la Gare du Nord. Le reste du réseau ferroviaire français est géré par les cinq autres compagnies (Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, Compagnie d'Orléans, Compagnie du Midi, Compagnie de l'Est et Compagnie de l'Ouest) Elles disparaissent toutes en 1938 avec la création de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF).

## Sujets à étudier à partir du document :

- La place du train dans la pratique sportive.
- Les métiers du ferroviaire
- Le système ferroviaire français et sa place dans la société.



# 1. Une histoire de classes sociales

**Document 6** : Alger. Lycée de jeunes filles. Gymnastique, 1913. Tananarive. Exercice de gymnastique, 1904. Archives nationales d'outre-mer, 8 Fi 138 et 44 PA 172/13.



**Document 6 :** Tananarive. Femmes européennes en tenue de tennis, 1903. *Archives nationales d'outre-mer, 44PA 171/108.*



**Description du document d'archives :** les trois images présentent une partie de la pratique sportive dans les anciennes colonies en Algérie et à Madagascar. On y voit de la gymnastique dans une école, de la gymnastique durant une fête et un groupe de femmes posant avec des raquettes de tennis.

**Contexte :** ce sont les Européens qui ont d'abord pratiqué les sports dans les colonies vers la fin du XIXe siècle, ce qui leur permettait de se retrouver entre soi. Courses hippiques, tennis, escrime sont des sports réservés à une élite. Mais les exercices physiques étaient aussi recommandés aux coloniaux afin d'améliorer leur hygiène de vie et leur résistance au climat. Les militaires furent bien souvent les premiers pratiquants des sports. Ils jouèrent un rôle moteur dans les sports scolaires et civils, ainsi qu'au sein des sociétés et clubs sportifs. Ils assurèrent également la formation sportive des instituteurs, puis celle de nombreuses recrues indigènes. A cette époque le sport reste un instrument politique à des fins de pacification. C'est après la Première Guerre mondiale que l'administration va encourager les populations autochtones à pratiquer le sport. Il faudra néanmoins attendre 1920 pour que l'éducation physique soit obligatoire à partir de 6 ans.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- Le sport dans les anciennes colonies françaises.
- Comparaison de la pratique sportive des autochtones et des colons.
- La pratique sportive dans les écoles.

# 2. La Première Guerre mondiale

**Document 7 :** Extrait d'un album de photographies de la Première Guerre mondiale. Les photos de cette page ont été prises à Mont-Cornillet, 1918. Archives départementales de la Somme, 28 Fi 3.



Lien du document : <https://archives.somme.fr/ark:/58483/4t2dhlq5pyjx/f5965448-d04a-4b51-bc64-78551a2574af>

**Description du document d'archives :** cet album de photographies est une compilation d'images sur la guerre. On peut y trouver aussi bien des photographies de ruines que de scènes du quotidien des soldats. Les trois clichés encadrés représentent des instants sportifs comme des combats de lutte, de boxe et des courses à pied. Le fait de trouver ce type de scènes dans cet album montre la place que le sport pouvait occuper pour les hommes. Ce moyen de divertissements était réclamé par les poilus.

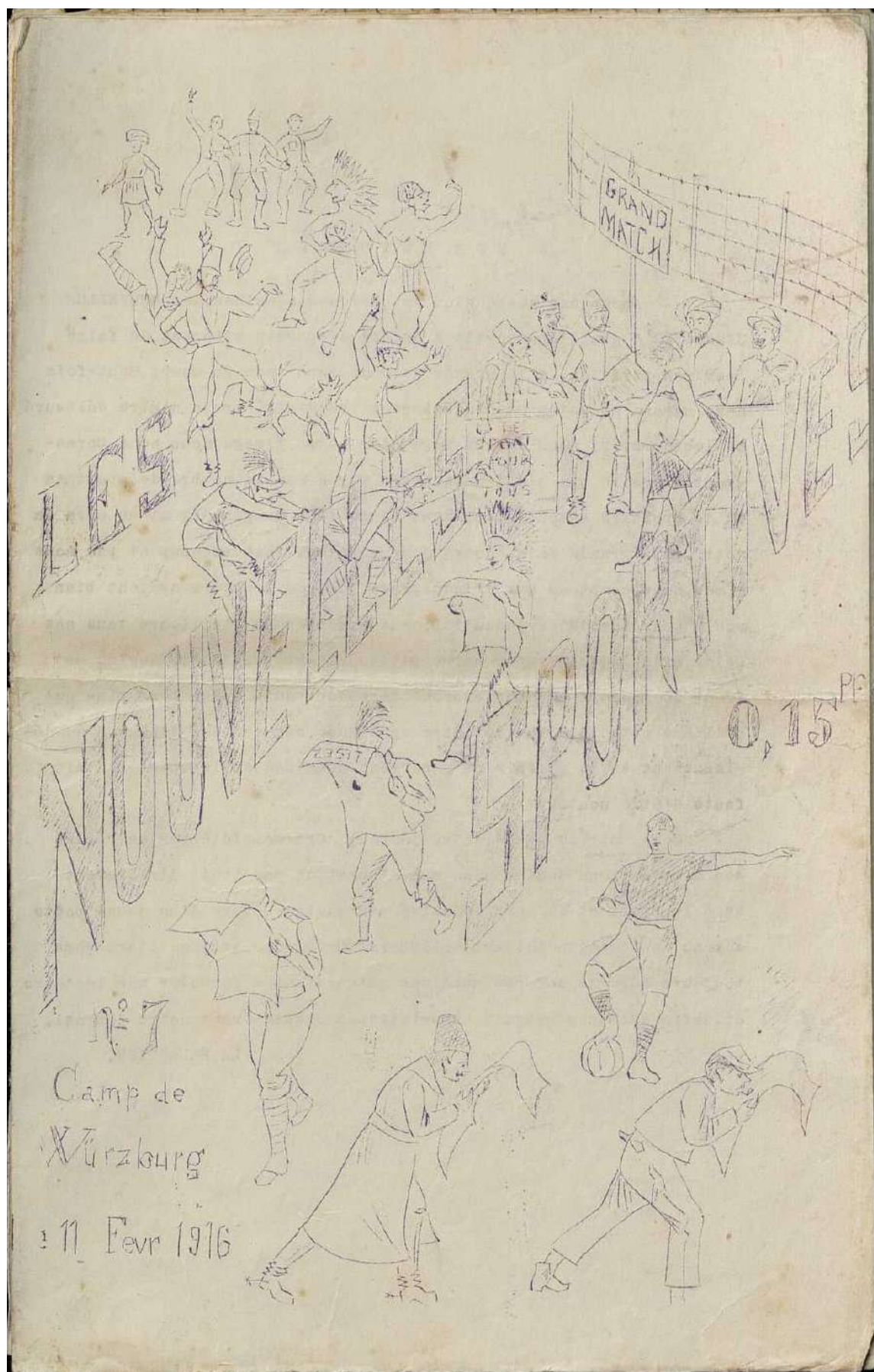
**Contexte :** la Première Guerre mondiale, aussi appelée la Grande Guerre, est un conflit mondial qui s'est déroulé entre 1914 et 1918. Sans précédent à plusieurs titres, on a pu parler à son sujet d'une "guerre totale" du fait de l'implication de tous dans l'effort de guerre, y compris des civils, et de l'ensemble du territoire. Cette guerre se caractérise également par une guerre dite des tranchées et une ligne de front quasi statique sur les territoires français du nord et de l'est. Cet enlèvement des troupes amenait donc les soldats à se trouver des activités pour combler l'ennui de l'attente comme le sport.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- La pratique sportive dans les tranchées (Américains, Anglais, Français).
- Les sportifs de la Première Guerre mondiale.
- Les loisirs des poilus.

## 2. La Première Guerre mondiale

**Document 8** : *Les nouvelles sportive* : journal du camp de prisonnier de Wurzburg en Bavière, 1916.  
Archives départementales de la Somme, 16 ECO 132/1.



Après une suspension de quelques semaines, les NOUVELLES SPORTIVES " que l'on croyait à jamais disparues viennent de faire leur réapparition, à la grande joie des sportmen du camp. Toutefois nous serons modestes et n'essaieront pas d'attirer un nombre démesuré de lecteurs. Si nous devons augmenter notre tirage nous nous borneront à croire que c'est uniquement parce que le nombre de sportmen et de sportifs a tout simplement augmenté à Galgenberg et ce sera là notre plus grande joie. Notre journal étant fait au camp et par nous mêmes, nous comptons sur l'indulgence que nos lecteurs avaient bien voulu nous témoigner jusqu'ici, nous apporteront d'ailleurs tous nos soins afin de contenter notre petite clientèle. Notre devise est "Pour le Sport" et nous croyons fermement qu'à Galgenberg plus qu'ailleurs cette devise doit être appliquée, car combien d'heures de dé-lassement et de plaisir ne perdrons nous pas si le sport tombait faute d'être soutenu?

Comme par le passé, notre journal sera complété par un résumé des distractions dominicales qui n'auraient pas trait directement avec le Sport et il sera enjolivé par quelques vers d'un jeune poète devenu un de nos meilleurs collaborateurs. Une tribune libre sera toujours ouverte aux réclamations qu'auraient à formuler nos lecteurs et enfin quelques croquis humoristiques compléteront notre journal.

LA REDACTION.

Lien du document : <https://archives.somme.fr/ark:/58483/fm76pgsr54vn/4ca410ed-b800-4c64-8069-79bd6095aca1>

**Description du document d'archives :** le document est un extrait du journal sportif *Les Nouvelles sportives*, créé par les prisonniers pour les prisonniers, et qui a pour but d'informer sur le résultat des "compétitions sportives", essentiellement du football, qui se déroulent dans le camp. Il s'agit de presse clandestine, mais qui était fréquente dans ces endroits et pouvait porter sur plusieurs sujets et être en différentes langues puisque les prisonniers provenaient de pays différents. Si cette version est dactylographiée, il existe des versions de ce journal écrites à la main, car les prisonniers faisaient cela avec les moyens du bord. Il fallait aussi gérer la censure, mais des textes anti-allemands circulaient aussi.

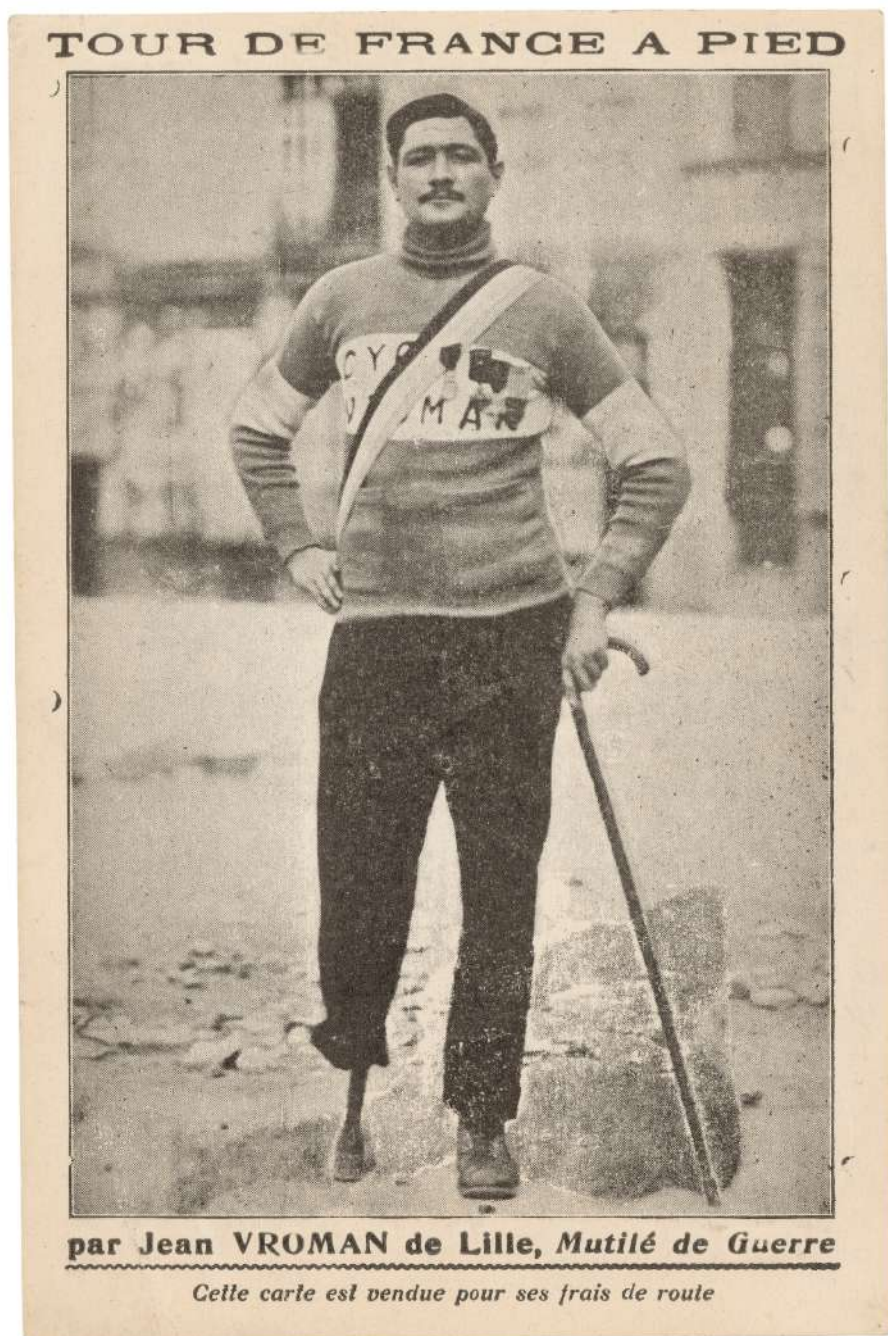
**Contexte :** lors de la Première Guerre mondiale, de nombreux soldats français sont fait prisonniers et envoyés en Allemagne dans des camps de prisonniers où ils ont dû participer à l'effort de guerre pour le camps ennemi. Le camp de prisonniers présenté dans le document est le camp de Galgenberg à Würzburg en Bavière. À la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918, et faisant suite à certaines clauses, les prisonniers sont rapatriés.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- La presse clandestine en temps de guerre.
- Les loisirs des prisonniers de guerre.
- Les compétitions sportives en temps de guerre.

# 2. La Première Guerre mondiale

**Document 9** : Photographie de Jean Vroman, mutilé de guerre, s.d. Archives départementales du Nord, 30 Fi.



## Description du document d'archives :

l'image représente Jean Vroman de Lille, un mutilé de guerre pratiquant la marche à pied. Loin de déconseiller le sport pour les mutilés de guerre, on utilise des méthodes sportives tels que la marche ou encore le vélo pour réapprendre à ces personnes à utiliser leur membre blessé ou leur nouvelle prothèse. La rééducation par le sport lors de cette période représente les premiers prémices de ce qui sera le handisport. De nouveaux appareils pour permettre la pratiques sportives sont créés comme des pédales à pilon pour que les unijambistes puissent faire du vélo. Les compétitions sportives pour mutilés vont également voir le jour comme en 1921 avec un Grand prix cyclistes des mutilés.

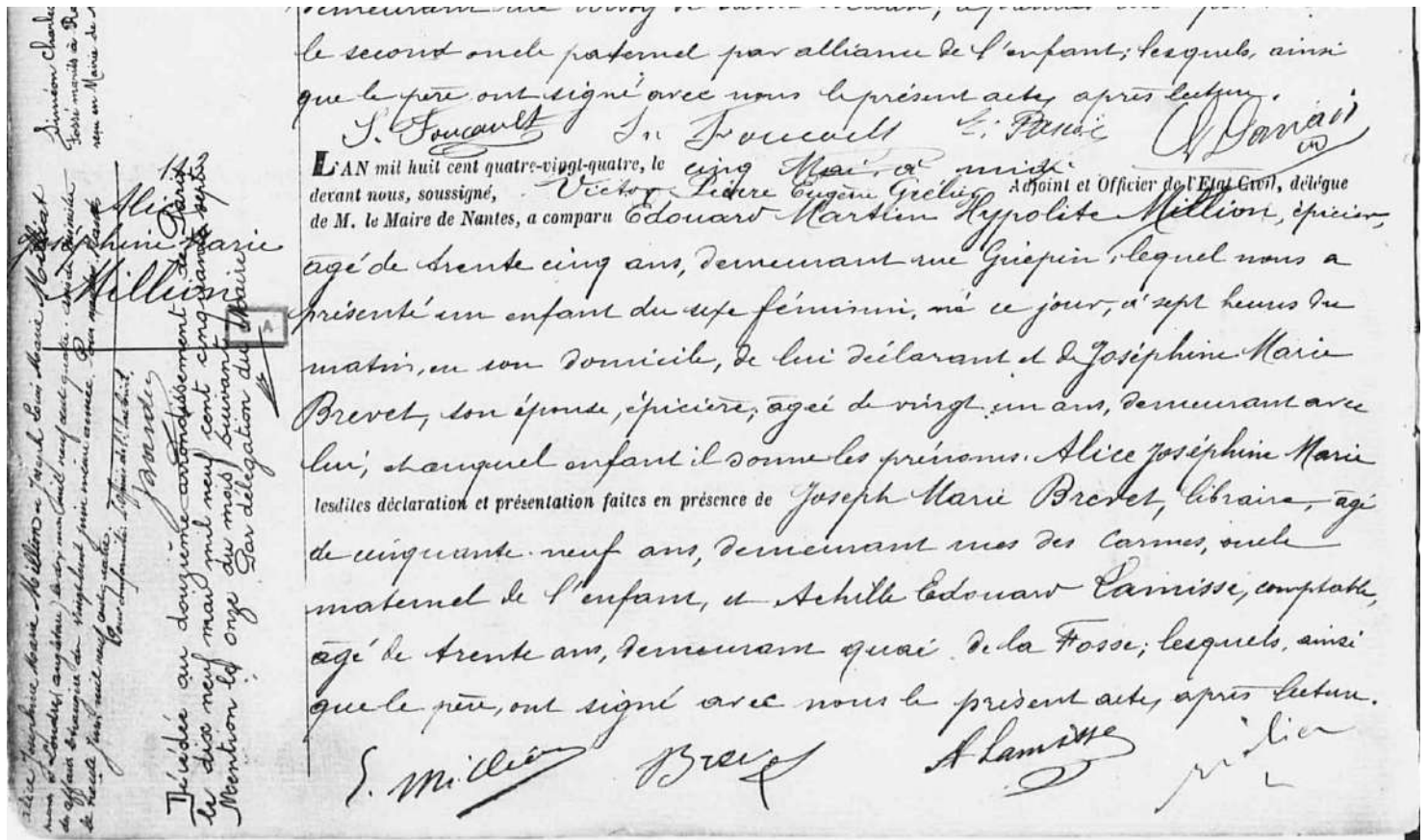
**Contexte** : la fin de la guerre en 1918 est synonyme de retour à la maison pour de nombreux soldats. Malheureusement, la guerre a été sanglante et outre les nombreux morts, ce sont plus d'un million de soldats qui reviennent blessés. L'Etat va investir dans la rééducation de ces hommes à qui ils manquent un ou plusieurs membres. Des écoles de rééducation professionnelle pour se réadapter au travail vont ouvrir et des progrès médicaux en chirurgie esthétique vont être réalisés pour soigner ceux qu'on nomme les "gueules cassés".

## Sujets à étudier à partir du document :

- les méthodes de rééducation
- Les conséquences de la guerre 14-18
- La médecine de guerre

# 3. L'entre-deux-guerres

**Document 10** : Acte de naissance d'Alice Milliat, 1884. Archives municipales de Nantes, 1E 498.



**Lien du document** : à la page 20 <https://archives-numerisees.nantes.fr/v2/am441/visualiseur/etatcivil.html?id=451004216>

**Description du document d'archives** : le document est un acte de naissance. Il constitue, avec les actes de décès et de mariage, les trois principaux actes d'état civil. Le texte présente les parents de l'enfant qui vient de naître, avec leurs âges et leurs professions. Par ailleurs, comme c'est le cas ici, les mentions marginales indiquent également sa date de mariage et de décès. Cet acte de naissance est celui d'Alice Joséphine Marie Million, qui épousera en 1904 Joseph Milliat.

**Contexte** : Alice Milliat (1884-1957), née Alice Joséphine Marie Million, est une pionnière dans le combat pour la reconnaissance du sport féminin. Elle est la première dirigeante du sport féminin mondial et une sportive confirmée avec, à son palmarès, la pratique de l'aviron, de la natation et du hockey sur gazon. En 1921, elle fonde la Fédération sportive féminine internationale. Oubliée de l'histoire, elle a pourtant marqué son époque en faisant de la participation des femmes aux Jeux olympiques son plus grand combat. Du fait des nombreux refus de la part du Comité international olympique (CIO), elle finit par organiser plusieurs compétitions féminines, telles que la première édition des Jeux mondiaux féminins à Paris en 1922.

**Sujets à étudier à partir du document** :

- Les pionnières du sport féminin
- Les Jeux mondiaux féminins
- La place de la femme dans les Jeux olympiques

# 3. L'entre-deux-guerres

**Document 11** : Remise des gerbes lors de la Fête du drapeau, 1920. Archives municipales de Rennes, 31 Z 252.



Lien du document : <https://storymaps.arcgis.com/stories/725971d643604a6f9b9e8d7fcd0e23bf>

**Description du document d'archives** : ces femmes ont pour rôle de remettre les gerbes de fleurs aux vainqueurs. Cette configuration n'est pas sans rappeler les remises de prix sur les podiums des compétitions cyclistes où les femmes jouent de la figuration pour mettre en valeur les sportifs. À l'époque, il était fréquent de dessiner des femmes habillées en sportives chic pour agrémenter les programmes sportifs, alors que la société voyait d'un mauvais œil la pratique sportive féminine.

**Contexte** : au sud de la Vilaine, l'Œuvre de la Sainte-Famille est créée à Rennes en 1897. Dirigé par l'abbé Janvier, ce patronage dispose d'une section de gymnastique, de tir et de football. Il se constitue en société civile en 1900 puis se transforme en 1902 en société de gymnastique, de tir et de musique, appelée La Tour d'Auvergne. Cette association, qui existe toujours aujourd'hui, propose progressivement des activités sportives et culturelles de plus en plus diverses. C'est le 31 août 1919 que le patronage de La Tour d'Auvergne organise la première fête du Drapeau pour célébrer le retour des régiments rennais après la Première Guerre. Cette fête, qui sera organisée jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, comportera toujours une messe solennelle, la prière au Panthéon rennais et un concours de gymnastique, assortis de divers spectacles ou animations musicales. Cette fête est l'occasion de mettre en compétition les challenges Abbés Joseph Janvier, Yves Le Caz et lieutenant Lebrun créés pour perpétuer la mémoire du fondateur de l'œuvre, de son sous-directeur et de son moniteur des pupilles, mort pour la Patrie. Ces challenges sont attribués aux sociétés ayant obtenu les trois meilleurs gymnastes, classés par addition de points dans les épreuves et concours organisés.

## Sujets à étudier à partir du document :

- Le rôle de la femme dans les compétitions sportives.
- La représentation de la femme dans les publications sportives.
- Le sport chez les femmes lors de l'entre-deux-guerres.



# 3. L'entre-deux-guerres

**Document 12** : Affiche de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) pour promouvoir la destination de Trouville. Création de l'affiche en 1930, mais apposition du logo de la SNCF après la fondation de l'entreprise en 1938. Archives départementales du Calvados, 25FI/487/2.



## Description du document d'archives :

le document est issu d'une série d'affiches diffusées par la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) pour promouvoir des destinations touristiques accessibles en train. Les affiches de ce type existent depuis longtemps. Si au début du XXe siècle, on représente davantage des paysages bucoliques sans public, après la Grande Guerre, c'est un autre type d'iconographie qui est mis en avant avec des décors plus habités et représentant des lieux de villégiatures, notamment les bords de mer et les activités que l'on peut y réaliser comme le sport où la diversité des pratiques y est promue. Si cette affiche représente davantage les sports d'été, les sports d'hiver avaient également une place importante dans cette iconographie.

## Contexte :

les années 1930 représentent un vrai tournant pour les travailleurs, notamment avec la généralisation des premiers congés payés en 1936. Chacun peut avoir l'opportunité de profiter de vacances pendant une dizaine de jours par an. La classe populaire s'offre ainsi ses premiers congés et nombreux sont ceux qui font le choix de se rendre à la mer.

Lien vers le document : <https://francearchives.gouv.fr/fr/facomponent/fd29b59ab663468171dc7925b3ad7c4719e602bd>

## Sujets à étudier à partir du document :

- Les loisirs des Français lors de l'entre-deux-guerres.
- Les affiches publicitaires et touristiques.
- L'évolution des droits des travailleurs.

# 3. L'entre-deux-guerres

**Document 13** : Visite du chantier des Jeux olympiques de Berlin par le ministre de la Propagande allemand, Joseph Goebbels, 1936. Archives départementales de la Loire, 27J31.



Lien vers le document : [https://www.loire.fr/upload/docs/application/pdf/2021-12/docenseignantsdiard\\_vd.pdf](https://www.loire.fr/upload/docs/application/pdf/2021-12/docenseignantsdiard_vd.pdf)

**Description du document d'archives** : l'image représente la préparation des Jeux olympiques de 1936 à Berlin. Adolf Hitler est au pouvoir depuis 1933 et cet événement sportif est un enjeu capital pour le chancelier du Reich. Le bras droit d'Hitler et son ministre de la propagande, Joseph Goebbels, vont voir les choses en grand pour prouver au monde la supériorité de la "race allemande". Ce sera durant ces jeux que Jesse Owens, athlète considéré comme le premier sportif noir de renommée internationale, brillera en gagnant quatre médailles d'or en athlétisme.

**Contexte** : le parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP), plus connu sous le nom de parti nazi, est fondé en 1920 par Adolf Hitler avec un programme politique d'extrême droite et antisémite. C'est lors des élections de 1933 que le parti monte au pouvoir avec son fondateur qui est nommé chancelier du Reich. Une dictature s'installe peu à peu ; ses actions deviennent belliqueuses aussi bien en interne avec la nuit des longs couteaux en juin 1934 où des centaines de membres des sections d'assaut (SA) du parti nazi furent assassinés par les SS ou externe avec l'invasion et l'annexion de l'Autriche (Anschluss) le 12 mars 1938. L'invasion de la Pologne en 1939 marque le début de la Seconde Guerre mondiale.

**Sujets à étudier à partir du document** :

- Les Jeux olympiques de Berlin de 1936.
- Les enjeux politiques dans le sport.
- L'idéologie nazie.

# 3. L'entre-deux-guerres

**Document 14** : Les sportifs et sportives de la FSGT avec la milice espagnole républicaine, 1936. Archives départementales du Val-de-Marne, 59J 258.



**Description du document d'archives** : en 1936, des sportifs de Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) se rendent en Espagne pour soutenir les miliciens espagnols républicains lors de la guerre civile espagnole qui se déroule de juillet 1936 à mars 1939. À l'époque, deux camps s'opposent : d'un côté les républicains espagnols défenseurs d'une République à tendance plutôt socialiste et de l'autre les nationalistes espagnols plutôt conservateurs avec à leur tête Franco, le futur dictateur, qui avait réalisé un coup d'État le 17 et 18 juillet 1936.

**Contexte** : en opposition aux Jeux olympiques organisés à Berlin en 1936 sous l'égide du parti nazi, les clubs sportifs rattachés au mouvement ouvrier décident d'organiser des olympiades populaires à Barcelone, ville qui avait été écartée pour les Jeux de 1936 au profit de Berlin. Il s'agissait de boycotter les jeux fascistes. Le rendez-vous s'annonce important avec une prévision de participation de 6000 athlètes du monde entier (URSS et USA compris). L'euphorie qui gagne les sportifs présents à Barcelone pour ces jeux est coupée court par le coup d'État de Franco. Si la majorité des sportifs quittèrent l'Espagne, d'autres restèrent pour soutenir les opposants au régime qui venait de s'instaurer.

**Sujets à étudier à partir du document** :

- Le sport ouvrier.
- Les Jeux antifascistes.
- La guerre civile espagnole.

# 4. La Seconde Guerre mondiale

**Document 15** : Portrait d'une équipe de football allemande à Pithiviers, 1940. Archives départementales du Loiret, 7 Fi 593.



Lien vers le document :

[https://www.archives-loiret.fr/ark:/ark:20522/e0060bf77e0f056e/60bf77e101c46.fiche=arko\\_fiche\\_620d5264ad3f3.moteur=arko\\_default\\_61b063de122e3](https://www.archives-loiret.fr/ark:/ark:20522/e0060bf77e0f056e/60bf77e101c46.fiche=arko_fiche_620d5264ad3f3.moteur=arko_default_61b063de122e3)

**Description du document d'archives** : la photographie représente une équipe de football composée d'Allemands à Pithiviers en 1940 pendant la Seconde Guerre mondiale. Le sport et en particulier le football est un outil de propagande utilisé par l'armée allemande et le parti nazi dans les zones occupées. Les compétitions ne sont pas supprimées ; elles se poursuivent tout au long de la guerre. Le football reste un sport très populaire qui permettait en quelque sorte à la population de garder une certaine normalité dans le contexte de l'époque.

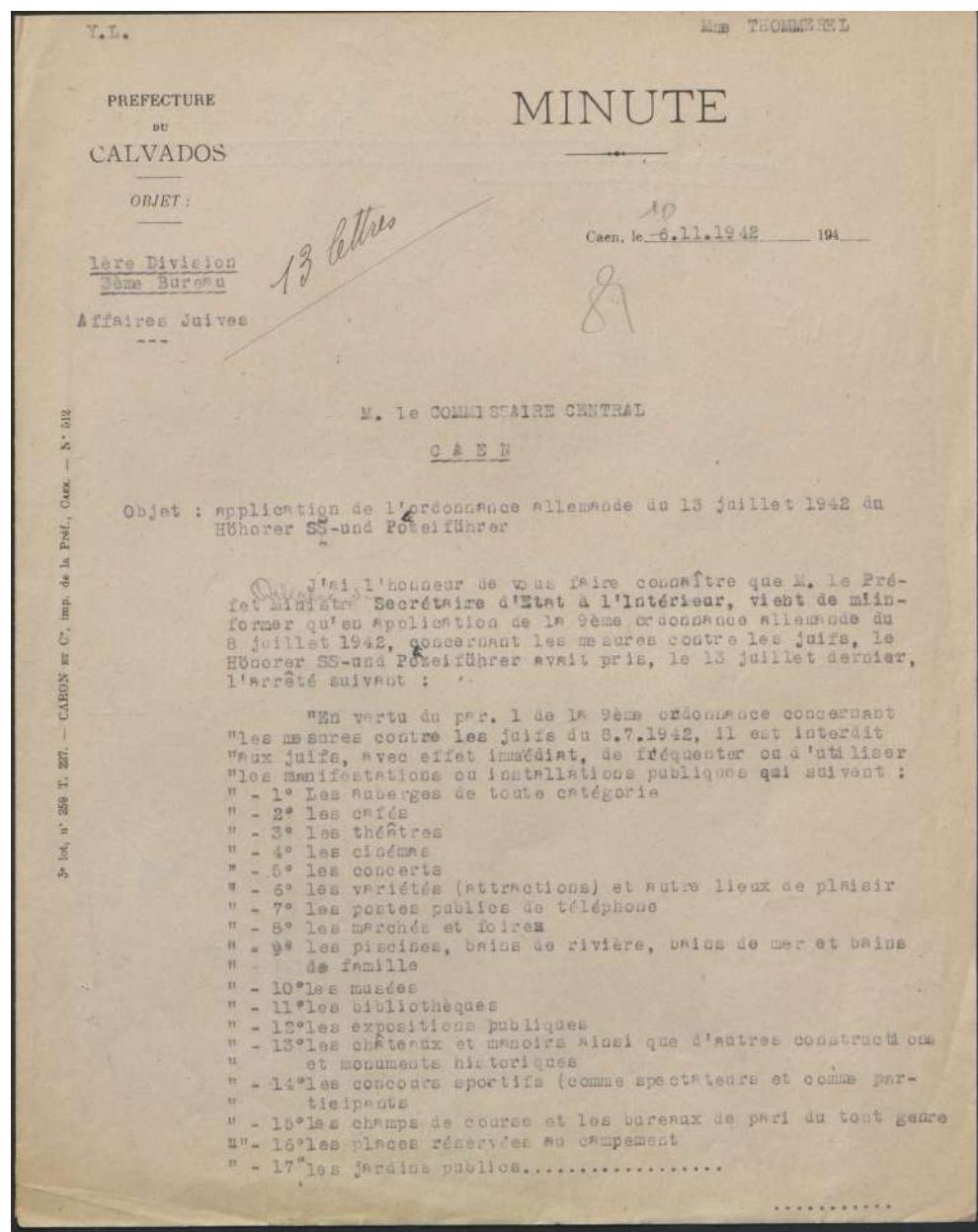
**Contexte** : l'Occupation de la France par l'Allemagne débute le 22 juin 1940 suite à la signature de l'armistice. Le pays se voit divisé en deux par une ligne de démarcation où la zone Nord dite occupée est sous le joug des armées allemandes et la zone Sud dite libre se trouve sous l'autorité du gouvernement français, autorisé par les envahisseurs et dirigé par Pétain. En 1942, Hitler décide d'envahir toute la France et la zone libre disparaît.

**Sujets à étudier à partir du document** :

- La place du sport dans l'idéologie nazie.
- Les loisirs en temps de guerre.
- Les compétitions sportives lors de la Seconde Guerre mondiale.

# 4. La Seconde Guerre mondiale

**Document 16 :** Application de l'ordonnance allemande du 13 juillet 1942 du Höherer SS-und Pozeiführer, 1942. Archives départementales du Calvados, 619W/5.



## Description du document

**d'archives :** ce document est une application de la neuvième ordonnance allemande du 8 juillet 1942 qui interdit aux Juifs d'accéder à la plupart des lieux publics ou de participer à des manifestations publiques de la zone occupée : figure ainsi pour eux l'interdiction d'utiliser des installations publiques telles que les piscines et de participer à des concours sportifs en tant que supporter ou athlète. De nombreux sportifs juifs furent déportés pendant cette période dont le nageur Alfred Nakache (1915-1983), champion français de natation, qui survécut aux camps de concentration ; il fut surnommé "le nageur d'Auschwitz". Les gardes SS profitèrent de son parcours de sportif pour le faire nager dans des conditions humiliantes telles que remonter des objets à la surface avec ses dents. Il n'était pas le seul dans cette situation et d'autres sportifs connurent des sorts similaires.

**Contexte :** en Allemagne, avec la montée au pouvoir du parti nazi, des persécutions visant les Juifs sont visibles dès 1933 au travers de lois raciales, de boycott et de violence comme lors de la Nuit de Cristal du 9 au 10 novembre 1938. Pour le reste de l'Europe, c'est dans le courant de l'été 1941 que Hitler décide le lancement de la "Solution finale" visant à la destruction des Juifs. Cette politique se traduit par des déportations dans des camps de concentration et des exterminations par l'utilisation des chambres à gaz et de la Shoah par balles. Les persécutions prennent fin au printemps 1945 avec la défaite de l'Allemagne. Le nombre de victimes juives est estimé entre cinq et six millions.

## Sujets à étudier à partir du document :

- Les sportifs juifs.
- La persécution des Juifs.
- Le sport dans les camps de concentration.

# 5. Le sport d'après-guerre

**Document 17** : Les équipes féminines et masculines de basket-ball de l'US Ivry et des équipes chinoises lors de la tournée en Chine, 1956. Archives départementales du Val-de-Marne, 59J 258



**Description du document d'archives** : en 1956, les équipes masculines et féminines de basket de l'US Ivry (Val-de-Marne) se rendent en Chine pour jouer. À l'époque, le club est membre de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT) qui est affiliée au parti communiste. Fondé en 1919 par des jeunes socialistes, le club de l'US Ivry est un club omnisport.

**Contexte** : en 1956, la Chine est dirigée par Mao Zedong, chef de la République populaire de Chine. Avec une tendance communiste, le parti tend rapidement vers un régime dictatorial et totalitaire qui engendra la mort de 40 à 80 millions de Chinois selon les estimations. Nous sommes en pleine période qu'on nomme la guerre froide, installée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'une période de tensions idéologiques et politiques entre les deux superpuissances que sont les États-Unis et l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Ce conflit se caractérise par des conflits indirects liés notamment à la course à l'armement nucléaire dans un monde bipolaire. La majorité des pays du globe vont alors prendre parti pour l'un des deux clans. La Chine sera de son côté avec l'URSS. Cette guerre a connu des événements marquants comme la construction du mur de Berlin. Elle prendra fin en décembre 1991 avec la chute de l'URSS.



## Sujets à étudier à partir du document :

- Les compétitions sportives lors de la guerre froide.
- Les échanges entre les équipes sportives.
- La mondialisation du sport.

# 5. Le sport d'après-guerre

**Document 18** : Cambodge. Pnom Penh. Équipe école Doudart de Lagrée, s.d. et Tonkin-Hanoï. Équipe Etoile hanoïenne, s.d. Archives nationales d'outre-mer, 31Fi K51 03/3 et 31Fi T51 04/2.



## Description des documents

**d'archives** : les deux photographies représentent des équipes de football en Indochine française. Dès avant la Première Guerre mondiale, le football y était très populaire. En effet la première équipe de football vietnamienne d'envergure, la Gia Dinh-Sport, vit le jour en 1910. Le football s'est développé très rapidement un peu partout. À partir des années 30 l'administration coloniale favorisa plus ouvertement les sports. La pratique du football au sein des écoles coloniales a contribué à vulgariser le jeu. Sport d'équipe, il est à la fois populaire, collectif et accessible à tout le monde. Et le stade est un lieu pacifique et de sociabilité au sein d'une société coloniale complexe et hiérarchisée. La mixité franco-vietnamienne au sein des équipes fut variable. La décision de créer des championnats séparés pour équipes vietnamiennes et équipes françaises fut un frein à cette mixité. Les rencontres sont largement diffusées dans la presse indochinoise et assurent leur popularité. Des coupes d'Indochine sont créées. Le football sera par la suite, pour le parti communiste indochinois, un moyen de diffuser la propagande anticoloniale.



**Contexte** : en 1887, l'Union indochinoise est créée. Il s'agit d'un des territoires de l'Empire colonial français qui regroupe les pays actuels du Vietnam, de Laos, du Cambodge et d'une petite partie de la Chine. En 1946, la guerre d'indépendance d'Indochine débute entre la France et le Viêt Minh dirigé par le communiste Hô Chi Minh. Ce conflit armé dure jusqu'en 1954 avec la signature des accords de Genève qui divisent le Viêt Nam en deux. Le répit est de courte durée : les hostilités reprennent dès 1955 entre le Viêt Nam Nord, communiste, et le Viêt Nam Sud soutenu par les États-Unis, et ce jusqu'en 1975.

## Sujets à étudier à partir du document :

- Le sport en Indochine.
- La place des autochtones dans le sport des colons.
- La guerre d'Indochine

# 6. L'inclusion dans le sport

**Document 19** : Affiche des Jeux européens des handicapés physiques à Saint-Étienne, 1966. Archives municipales et métropolitaines de Saint-Étienne, 100 S 4.



**Description du document d'archives** : cette affiche a été produite pour l'édition des Jeux européens des handicapés physiques qui se sont déroulés du 27 juin au 4 juillet 1966 à Saint-Étienne. 13 pays sont représentés avec 264 athlètes. Sept disciplines sont au programme : athlétisme, basket-ball, escrime, natation, slalom en fauteuil, tir à l'arc, tir aux armes. La cérémonie d'ouverture a lieu au stade Geoffroy-Guichard devant 3 000 spectateurs.

**Contexte** : en 1962, le Stéphanois Yves Nayme, atteint de poliomyélite, fonde l'Association sportive des handicapés physiques de la Loire (ASHPL) qui deviendra en 1978 le club Saint-Étienne Handisport. Le but de cet organisme vise à permettre aux personnes porteuses d'un handicap physique de pratiquer du sport et de s'intégrer. C'est dans cette optique qu'Yves Nayme s'attache à organiser des Jeux européens et mondiaux à Saint-Étienne pour permettre au handisport de gagner en visibilité. C'est ainsi qu'en 1970 les premiers Jeux mondiaux des handicapés physiques sont organisés à Saint-Étienne pour un total de 800 participants venus de 24 pays différents.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- L'évolution des compétitions parasportives.
- L'histoire du parasport.
- L'évolution des installations et du matériel pour la pratique du parasport.



# 6. L'inclusion dans le sport

**Document 20** : Entretien de Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité paralympique et sportif français et ancienne sportive professionnelle en athlétisme, 2023. *Archives nationales.*

**Juliette Hayette** : Tout d'abord, pouvez-vous me dire votre nom, prénom et profession ?

**Marie-Amélie Le Fur** : Je suis présidente du comité paralympique et sportif français et ancienne sportive de haut niveau en para-athlétisme.

**Juliette Hayette** : On va d'abord commencer par des questions portant sur votre carrière sportive et comment vous avez ressenti l'évolution du parasport tout au long de ces débuts de carrière. Pourriez-vous nous parler, en quelques mots, de votre carrière sportive ?

**Marie-Amélie Le Fur** : Moi j'ai commencé l'athlétisme à l'âge de 6 ans, donc en 1994, bien avant mon accident. Et j'ai découvert le monde du parasport, le monde du handicap au cours de mon accident, c'est-à-dire en 2004. Cela a été une découverte un peu par hasard, parce qu'à l'époque, on ne connaissait pas vraiment le fonctionnement de la Fédération, on s'est retrouvés un peu démunis avec mes parents. On a donc pris contact avec la Fédération pour savoir ce qu'il était possible de faire, comment on pouvait pratiquer, est ce qu'il était possible de refaire du sport après l'amputation. C'est donc vraiment à ce moment-là qu'on est rentré dans le mouvement paralympique avec toute la difficulté qui était de trouver un club de proximité, puisqu'à l'époque c'était de la grande confidentialité et le maillage territorial n'était pas bon. On a donc réussi, après quelques mois de travail, à trouver un club pas trop loin de chez nous et à reprendre le sport. Puis ça a été une montée en puissance progressive. Donc déjà une année vraiment où j'ai souhaité être licenciée uniquement dans la Fédération française handisport parce que j'étais bien dans la pratique entre pairs, mais la pratique inclusive me faisait peur et je n'étais pas encore prête à ça au début de ma carrière sportive. Et puis au bout d'un an finalement, on s'est dit que la pratique inclusive m'offrait plus de souplesse, plus de flexibilité, plus de compétition. A ce moment-là, j'ai décidé d'appartenir aussi bien au monde, des personnes en situation de handicap avec la Fédération handisport et aussi bien à la Fédération d'athlétisme classique et donc un mode de compétition avec les valides. Donc je me suis construite comme ça au fil du temps, les premiers championnats jeunes en 2005, mes premiers championnats du monde en 2006 et puis après quatre participations aux Jeux Paralympiques 2008, 2012, 2016, 2021, globalement sur des disciplines de sprint et de sources. Et donc un palmarès qui est celui que l'on connaît.

**Juliette Hayette** : Oui, vous évoquez notamment vos doutes lorsque vous commencez à chercher un nouveau club pour continuer la pratique du sport. Selon vous, comment la pratique sportive pour les personnes en situation du handicap a-t-elle évolué depuis le début de votre carrière ? Avez-vous des événements à un moment qui vous ont marqué lors de votre parcours, sur ce point.

**Marie-Amélie Le Fur** : Moi j'ai vu pas mal d'évolutions. En fait, je suis arrivée à un moment où vraiment, il y a eu une prise de conscience de ce que sont les Jeux paralympiques, en parallèle d'une évolution sociétale des personnes en situation de handicap dans la société française. Donc à la fois, il s'est passé quelque chose dans le monde paralympique, mais il s'est aussi passé quelque chose en France dans la volonté sociale et sociétale de mieux inclure les personnes en situation de handicap, donc ça a permis en fait à ce mouvement du parasport de grandir.

C'est d'ailleurs de là qu'on est passé de la notion de handisport à la notion de parasport, parce que finalement c'est démontrer qu'il y a eu une ouverture des acteurs de droit commun, ce que nous on appelle les fédérations homologues au monde des personnes en situation de handicap et donc une réinterrogation du mouvement sportif français sur son rôle social et sa capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap, et comment on remet collectivement le sport dans le cœur de vie des personnes en situation de handicap ; donc il y a eu cette évolution-là. Et notamment sur les dernières années, on a aussi vu qu'il y a eu une très forte évolution qui a été portée par l'arrivée des Jeux paralympiques en France et que ça a renforcé cette compréhension qu'on devait remettre du sport dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap ; qui est un droit inscrit dans la loi de 2005, mais qui n'était pas totalement, voire pas du tout effectif dans le parcours de vie.

Donc, il y avait le besoin comme ça, collectivement, d'agir ; et notamment sur des évolutions au travers des politiques publiques puisque on avait des politiques publiques du handicap, mais qui ne prenaient pas en compte le fait sportif et des politiques publiques du sport qui ne prenaient pas en compte le handicap. Ce sont aussi des évolutions qu'on voit maintenant et qui sont assez marquées depuis ces dernières années. On a une véritable évolution des politiques publiques en faveur du handicap qui commence à intégrer l'enjeu sportif et les politiques du sport prennent, elles essaient en tout cas au maximum, en compte la singularité des personnes handicapées et donc de développer des projets, des processus, des modes de réflexion qui permettent de lever les freins pour les personnes en situation de handicap.

L'autre gros changement que j'ai connu, c'est finalement l'ampleur que prennent les Jeux paralympiques et là l'élément marqueur, ça a vraiment été les Jeux paralympiques de 2012, où en tout cas en France, on est vraiment sorti d'un grand anonymat où on pouvait faire les Jeux sans être du tout suivi médiatiquement, sans être accompagné ; on avait une réalité du parasport qui était totalement effacée. Les Jeux de Londres ont marqué ce moment de rupture parce que les Anglais ont vraiment préparé en amont les Jeux ; l'engagement de tout un pays derrière ces Jeux paralympiques, ils ont réussi à démontrer que les sportifs en situation de handicap étaient avant tout des sportifs et que la situation de handicap était secondaire dans leur parcours de vie et qu'il fallait d'abord voir la performance et après le handicap. Et ça a amené effectivement un grand engouement des Anglais derrière les Jeux et il y a beaucoup de nations qui se sont dit Ouh là en 2012, tiens, semble-t-il qu'il se passe quelque chose outre-Manche, et si nous, on allait voir tout ça. Et en tout cas, en France, il y a une prise de conscience de se dire bon, on est peut-être passés à côté d'un phénomène, mais il n'est jamais trop tard, et donc à partir de la fin des Jeux de Londres en 2012, sur 2014, sur 2016, on a vu cet engouement grandir, naître et avoir un engagement des acteurs un peu plus fort, des acteurs du mouvement sportif, des acteurs du champ audiovisuel, des acteurs privés aussi, avec des partenaires qui ont commencé à s'intéresser aux valeurs des Jeux paralympiques. Et c'est ce qui a vraiment amené une révolution dans le modèle des Jeux paralympiques et qui se ressent auprès des athlètes puisque maintenant il y a tout un modèle économique derrière les athlètes qui leur permettent d'être des sportifs à part entière.

Une révolution aussi dans le paysage sportif. Puisqu'historiquement, le mouvement des parasports s'est construit sur le dynamisme de trois fédérations : la Fédération française du sport adapté, l'handisport et la Fédération des sourds qui à l'époque, ne portait pas le même nom et qui estimait que dans les acteurs de droit commun, on ne prenait pas en compte le besoin et la singularité de la personne dans son handicap. Ils ont donc souhaité mettre en place une offre de pratique différenciée. Et tout ça a amené des personnes à pratiquer du sport, mais depuis maintenant aller, on va dire une dizaine d'années, c'est vraiment toutes les fédérations qui ont envie de prendre en compte le besoin de la personne, son handicap et de s'intéresser, de développer des programmes et vraiment de travailler pleinement cette notion d'inclusion par le sport.

**Juliette Hayette** : Oui donc vous vous sentez beaucoup plus comprise par rapport au début, qui pouvait...

**Marie-Amélie Le Fur** : Alors compris ? Je ne sais pas si c'est compris. En tout cas, écouté dans notre besoin singulier, ça c'est sûr, et aux différents échelons. C'est à dire écouté dans la singularité quand vous êtes un athlète et donc écouté par votre fédération, écouté par les pouvoirs publics, que ce soient les collectivités, que ce soit l'État ; bref sur la mise en place de dispositifs spécifiques qui sont nécessaires aux personnes en situation de handicap, mais aussi sur la façon dont on doit ouvrir les dispositifs de droit commun à la personne en situation de handicap. Donc c'est vraiment une forme d'écoute.

Il y a aussi une forme de reconnaissance. De plus en plus, on va considérer les sportifs paralympiques, on va les médiatiser, on va leur apporter du soutien financier. Cela étant, on est loin d'être dans une situation idéale, il y a encore énormément de choses à faire, il y a encore énormément de freins à lever sur la pratique sportive des personnes en situation de handicap, mais on sent qu'on est vraiment dans un processus dynamique, qui évolue bien.

**Juliette Hayette** : Oui, alors pour rester dans cet élément de votre carrière, quel que soit le sport, il y a toujours la question de l'égalité des genres. Pour vous, qu'est-ce qu'être une femme dans ce milieu et plus particulièrement dans le milieu parasportif ?

**Marie-Amélie Le Fur** : Alors moi je n'avais jamais ressenti, avant de devenir présidente, la question du genre dans le mouvement paralympique, moi je n'ai pas eu l'impression de subir un manque de reconnaissance ou de médiatisation parce que j'étais une femme. Bien au contraire, le fait finalement d'être une femme avec un handicap porteur dans un sport phare des Jeux paralympiques m'a ouvert pas mal de portes. Mais quand je regarde autour de moi, je me rends compte qu'il y a quand même un véritable souci dans la pratique parasportive des femmes. Et quand bien même à haut niveau, je trouve que on n'a pas un manque de reconnaissance par rapport à nos homologues masculins, il y a une vraie difficulté d'engendrer la pratique sportive des jeunes femmes en situation de handicap donc ce n'est pas sur le haut de la performance que l'on va avoir une différence homme-femme, c'est vraiment dans la mise en œuvre de la pratique sportive. Et donc vous avez des freins qui vont s'appliquer parce que vous êtes une femme, vous avez des freins qui vont s'appliquer parce que vous êtes en situation de handicap ; mais il y a des freins spécifiques qui vont s'appliquer parce que vous êtes une femme en situation de handicap donc vous allez cumuler en fait trois typologies de freins, ce qui fait qu'on a beaucoup de mal à densifier la pratique parasportive féminine. Un des marqueurs que l'on peut suivre, qui est le reflet de ce manque de pratique, c'est notre délégation française aux Jeux. On se rend compte que notre délégation française aux Jeux est composée seulement d'un quart de femmes, là où l'Olympique tend vers la parité en tout cas en termes de sélectionnés sur l'équipe de France on a autant d'hommes que de femmes, nous, on est à en dessous des 25%. On devrait être un petit peu mieux sur Paris 2024, mais on est très loin de la parité alors même que les nations, qui sont des nations pionnières et en avance sur nous dans le classement des nations Jeux paralympiques, ont eu cette parité. C'est vraiment un enjeu, c'est de régler cette question du genre et de travailler encore à l'accès du sport quand on est une femme, parce que c'est un levier global, mais aussi travailler sur ce qui amène une femme en situation de handicap au sport ? Et là on a besoin de faire des plans spécifiques pour les fédérations.

**Juliette Hayette** : Ici on va plutôt parler après votre retrait de la compétition que vous avez fait il y a quelques années. Qu'avez-vous fait après votre retrait de la compétition ? Quelles étaient vos motivations dans ces choix et quels étaient vos objectifs ?

**Marie-Amélie Le Fur** : Alors déjà, peut-être dire que moi j'ai un profil sportif un peu singulier, je ne suis pas la seule. J'ai commencé la pratique avec des compétitions internationales en 2005, premier championnat du monde élite en 2006 et j'ai toujours suivi un cursus universitaire et professionnel en parallèle du sport. J'ai fait sur les premières années de ma carrière sportive un master, je suis sortie des études en 2011 et à ce moment-là j'ai basculé dans le monde professionnel en entrant chez EDF et je vais commencer vraiment à travailler en entreprise à mi-temps à partir de 2013. Toute cette réflexion, le fait de travailler en parallèle du sport, m'a amené à avoir une carrière un peu atypique et à préparer la reconversion de façon différente de ce que peuvent faire d'autres sportifs qui sont plus dans l'attente ou avec un modèle économique qui est un peu différent, très éloigné de l'entreprise. J'ai toujours eu cette réalité de l'entreprise au quotidien et ça a été salvateur pour la reconversion mais aussi pour le bien-être mental tout au long de ma carrière sportive. Donc il y avait ce processus finalement de reconversion qui a été engagé très tôt.

Puis un moment déclic dans ma carrière, c'est celui du premier titre en 2012, mon premier titre paralympique. Je repars et je me dis voilà, c'est chouette, c'est bien, j'ai envie de revivre ça et je me pose une autre question, de se dire OK, je suis championne paralympique mais très concrètement, ça sert à quoi ce titre-là, à quoi, il peut me servir, à quoi il peut servir aux autres personnes en situation de handicap. J'ai vraiment envie à ce moment-là que ce titre de championne paralympique ne soit pas utile que pour moi et mon petit écosystème, qu'il le devienne vraiment pour la Communauté des personnes en situation de handicap.

A ce moment-là, en parallèle du sport et de mon travail, je vais commencer à faire un peu de missions sociétales, associatives de rencontres avec des scolaires, de rencontres en entreprise. J'ai commencé à prendre des premiers mandats associatifs, à être représentante dans différentes commissions ou instances du sport et vraiment d'essayer d'être dans la construction active de ce que doit être le parasport de demain et le modèle du sport pour les personnes en situation de handicap. Ce qui va m'amener en 2018 à être identifiée par l'ancienne présidente du comité Paralympique, Emmanuelle Assmann comme l'une des figures qui pourrait prendre sa succession ; puisqu'elle souhaite quitter le comité paralympique. Je pense qu'il y a deux éléments qui ont amené à cela, c'est que j'ai eu la chance d'être coprésente du Comité des athlètes de la candidature de Paris 2024, donc ce qui m'avait amené à travailler au projet ; j'étais représentante des athlètes paralympiques au Conseil d'administration de Paris 2024 et j'avais aussi, sur proposition du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), travaillé sur le rapport Onesta avant qu'il prenne sa mission pour un peu préfigurer les besoins de la haute performance en termes d'évolution de modèle pour les Jeux de Paris 2024. Tout cela m'avait placé un peu sur l'échiquier politique du sport et qui a amené que j'ai beaucoup, très en amont de la fin de ma carrière sportive, préparé cette reconversion. Et j'ai pris la présidence du comité paralympique en décembre 2018, alors même que j'étais censée préparer les Jeux de Tokyo en 2020, qui ont été décalés en 2021. Donc il y a trois années, ou enfin deux années puisque c'était la fin 2018, où j'ai été présidente et sportive de haut niveau et ça a fait que j'ai vraiment eu une transition en douceur et donc une sortie de carrière assez facilitée parce qu'il y avait un après et un après qui était enrichissant, qui était engageant et qui me permettait vraiment de mettre à profit toute mon expérience sportive pour ce mouvement qui m'avait fait grandir en tant que femme.

**Juliette Hayette** : Oui, et quand vous arrivez à la tête du comité paralympique, quelles sont vos objectifs et comment avez-vous fait pour les atteindre ?

**Marie-Amélie Le Fur** : Alors je les ai pas encore tous atteints parce qu'on est vraiment sur une construction continue et qu'il y a tellement de choses à faire pour ce mouvement, par ce mouvement, dans ce mouvement que je crois qu'on ne sera jamais au bout du processus. Mais en tout cas voilà, moi j'arrivais vraiment avec cette ambition, je pense que j'avais deux ambitions. La première, c'était d'offrir à ce mouvement, à ses athlètes, à ses bénévoles, à toutes les personnes engagées, la reconnaissance qu'ils méritaient, la reconnaissance médiatique et également financière.

C'était un des grands enjeux, comment on travaille ce rayonnement et cette infusion du mouvement paralympique. Le deuxième enjeu, c'était vraiment de faire en sorte que tous les enfants en situation de handicap et notamment les enfants, qu'ils puissent aussi rêver du sport, faire du sport, s'émanciper et grandir par le sport comme moi, j'ai eu l'occasion de le faire dans mon propre parcours de vie. Donc c'était un peu la conviction et l'ambition qui m'animait par chance j'avais une équipe qui partageait globalement la même conviction.

J'ai connu le mouvement paralympique et le comité paralympique, à un moment où il était en pleine structuration, en plein essor parce qu'il y a les jeux de Paris 2024, parce qu'on était sur un moment où aussi on mettait en place la nouvelle gouvernance du sport avec la création de l'Agence nationale du sport, avec le fait de mettre en place des organes de politique du sport déconcentrés dans les différentes régions. Cela, nous, ça nous a amené à développer des programmes, des projets et à vraiment étoffer le rôle, la mission et les effectifs du comité paralympique pour agir auprès des fédérations, pour les pratiquants en formant les clubs et puis finalement et c'est vraiment un des enjeux de réussite du mouvement paralympique, en arrivant à faire travailler les acteurs en réseau au niveau national et au niveau territorial. On voit que c'est la réalité de demain, c'est que si on veut faire avancer le sport et encore plus si on veut faire avancer le parasport, il ne faut pas que chacun avance dans son pré carré. Il faut vraiment qu'on arrive à travailler sur des champs interdisciplinaires, à travailler avec l'Education Nationale, à travailler avec la santé, à travailler avec les collectivités, avec le mouvement sportif, avec les associations gestionnaires pour vraiment créer des projets transversaux et arrêter que chaque acteur travaille dans son périmètre de responsabilité. Si on est capable, à l'échelle nationale et territoriale, de travailler ensemble, on fera des projets qui sont réellement abouti et pertinent de A à Z pour les personnes en situation de handicap ; en essayant de lever encore une fois tous les freins d'accessibilité, de mobilité, de questions financières, d'autocensure, de manque de formation. C'est sur tous ces freins qu'on doit agir et qui sont vraiment l'action du comité paralympique, par le prisme des fédérations.

**Juliette Hayette** : Oui, vous évoquez le fait que c'est un chemin sans véritable fin. Vous avez déjà un peu répondu, sur certains points, à la prochaine question, mais quels sont vos sentiments aujourd'hui sur la situation actuelle des personnes en situation handicap dans le milieu sportif ? Et selon vous, quel chemin justement reste-t-il encore à faire ?

**Marie-Amélie Le Fur** : Leurs pratiques sportives restent marginales parce que les freins sont encore nombreux. Encore trop souvent, on ne fait pas du sport dans le parcours de vie des personnes en situation de handicap quelque chose d'évident. Déjà dans nos temps de vie, en règle générale, sans être porteur de situation de handicap, on ne va pas pratiquer du sport une priorité et c'est encore plus vrai quand on a une personne en situation de handicap. Quand on a un enfant en situation de handicap, on va se dire finalement que le sport c'est une vraie variable d'ajustement, voire pire, parfois, on va penser que le sport sera contre-productif pour la personne en situation de handicap pouvant générer un surhandicap. On a vraiment besoin de faire changer ces mentalités. On a besoin d'aller former, d'informer le corps médical parce que c'est vraiment eux qui peuvent aussi accompagner cette prise de conscience des personnes en situation de handicap. Il faut aussi qu'on aille outiller les acteurs clés du parcours de vie des personnes en situation de handicap, à commencer par les MDPH pour qu'elles puissent prendre conscience de leur rôle pour accompagner, préconiser la pratique sportive des personnes en situation de handicap. Et puis derrière ce sont des changements de paradigmes sociétaux qu'il faut opérer. Et l'idée, c'est aussi de se dire qu'il y a la pratique sportive pour l'inclusion de la personne en situation de handicap, pour le bien-être de la personne en situation de handicap, mais il y a aussi le parasport comme levier d'évolution de la société.

Je suis intimement convaincue que ce parasport peut vraiment être un levier pour travailler des enjeux sociétaux très forts et notamment celui de l'inclusion. Et si demain, on est capable de pratiquer du sport ensemble. Si demain nos clubs de proximité deviennent un lieu de rencontre, et bien on va appréhender la situation de handicap totalement différemment parce que on aura joué au foot ensemble, parce qu'on aura échangé des balles de tennis ensemble et on aura appris à se connaître, on aura appris à se comprendre et donc cette défiance de l'autre qu'on voit encore sur la situation de handicap ; et y a une étude très récente qui nous le démontre, on a l'impression que le handicap coûte cher. On a l'impression que le handicap amène plein de questionnements et plein de problématiques, mais on a du mal à voir à quel point le handicap, est une source de richesse. Mais c'est parce qu'on se côtoie trop peu et c'est aussi un des enjeux de l'évolution du parasport.

**Juliette Hayette** : En effet, un long trajet reste encore à faire. On arrive vers la fin de l'entretien, donc notamment je vous évoquais le fait que cet entretien allait servir pour un dossier pédagogique, et vous avez notamment évoqué le fait que la question des jeunes en situation de handicap vous tient particulièrement à cœur. Dans ce cadre, est ce que vous auriez un message à faire passer à ces jeunes en situation de handicap qui souhaiteraient pratiquer du sport ?

**Marie-Amélie Le Fur** : C'est de leur dire que c'est possible et que l'enjeu, c'est de trouver le bon sport, celui qui leur plaît, celui qui est disponible près de chez eux, celui qui est compatible aussi avec leur situation de handicap. Maintenant il y a énormément de documents ressources qui existent pour vraiment aider à la décision de la personne, que ce soient des outils numériques développés par le comité paralympique, que ce soient des acteurs de proximité qui peuvent nous aider. Voilà, c'est vraiment de s'engager dans ce chemin-là pour trouver ce bien-être physique, mental et social par le sport.

C'est vraiment quelque chose que j'encourage, mais derrière c'est aussi de se dire que ce sport sera vraiment possible et effectif pour toutes les personnes en situation de handicap si chacun des citoyens français prend sa responsabilité. Il n'y a pas que les acteurs en responsabilité qui ont le pouvoir d'agir, c'est chaque citoyen français qui peut agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap en se responsabilisant, en agissant, en prenant conscience de la situation, on a tous des leviers et des moyens d'action. C'est vraiment un changement de paradigme qu'il faut obtenir pour que ce soit un changement sociétal très fort.

Et puis après moi j'aimerais aussi que les jeunes comprennent, parce que c'est ça la richesse et la beauté des Jeux paralympiques, à quel point c'est un outil fort pour vraiment arriver à changer nos sociétés et à questionner ce vivre ensemble, les enjeux d'accessibilité, les enjeux d'inclusion.

On ne sera pas allés au bout du modèle je pense avec Paris 2024. Par chance, on aura certainement les Jeux de 2030 qui devraient nous permettre d'aller au bout, encore plus loin, en tout cas dans cet engagement-là. Mais on a besoin d'opérer ce changement de paradigme dans la société et le sport peut véritablement être un levier pour y arriver.

**Juliette Hayette** : Très encourageant. Pour terminer, une dernière question assez générale, avez-vous d'autres sujets que vous souhaitez aborder ?

**Marie-Amélie Le Fur** : Non, je pense qu'on a été un peu sur les grands enjeux à la fois l'histoire et les grands enjeux qui sont encore devant nous. Mais l'idée c'est vraiment de pouvoir travailler cette question de l'émancipation individuelle et collective de notre société par le sport, par la pratique du sport, qu'elle soit en inclusion ou qu'elle soit entre pairs, qu'elle soit en milieu ordinaire ou au sein du secteur protégé ou adapté aux personnes en situation de handicap. C'est aussi d'arriver à avoir la capacité collective de travailler cette pluralité de l'offre qui correspond aux besoins du pratiquant en situation de handicap, et c'est encore un long chemin qui est devant nous.

Je pense que les Jeux paralympiques de Paris 2024 laisseront en bel héritage. En tout cas, nous cet héritage, même si on est encore à 7 ou 8 mois des jeux, il est déjà palpable parce que c'est une prise de conscience, une mise en dynamique de nombreux acteurs, que ce soit le mouvement sportif, l'État ou les collectivités, ça a été une capacité à mieux travailler ensemble. J'espère juste qu'on va être capable de faire perdurer à la fois ces méthodes et ces outils qu'on a créés par les Jeux de Paris 2024 pour les renouveler dans un nouveau contexte, pour continuer à les opérer, et pour vraiment faire en sorte que cette universalité du sport pour tous les publics, soit véritable demain.

**Juliette Hayette** : Tout ça était absolument passionnant, en tout cas un tout grand merci pour cet entretien.

**Marie-Amélie Le Fur** : Avec plaisir.

**Description du document d'archives** : cet entretien a été réalisé avec Marie-Amélie Le Fur, ancienne championne olympique en athlétisme et présidente actuelle du Comité paralympique et sportif français (CPSF). Elle y relate sa carrière sportive, sa vision de l'évolution de la pratique parasportive, de la place de la femme dans ce milieu ainsi que ses actions et ses ambitions à la tête du CPSF.

**Contexte** : c'est sous le premier nom de "Comité français de liaison pour les activités physiques et sportives des personnes handicapées" que le CPSF (1996) est créé le 23 avril 1992 par la Fédération française handisport, la Fédération française du sport adapté et la Fédération sportive des sourds de France. Son objectif est de représenter et de coordonner l'ensemble des acteurs qui proposent une offre sportive à destination des personnes en situation de handicap, ainsi que de former la délégation paralympique qui représentera la France lors des Jeux paralympiques.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- Les Jeux paralympiques.
- L'évolution des politiques pour la pratique du handisport.
- Les parcours des parasportifs.

# 7. L'immigration dans le sport

**Document 21** : Caricature de l'équipe de basket, ASPO Tours, championne de France, 1976. Archives départementales d'Indre-et-Loire, 146 Fi 01231.



Lien vers le document : <https://collections.departement-touraine.fr/ark:/56776/003124060>

**Description du document d'archives** : la caricature ci-dessus représente l'équipe de basket de l'Association sportive de préparation olympique Tours (ASPO Tours) qui fut championne de France de basket pour la première fois en 1976. Ce dessin a été réalisé par le journaliste et caricaturiste Maurice Tournade (1925-2014), qui publie chaque samedi de 1959 à 1989 des dessins humoristiques représentant notamment des personnalités sportives, politiques ou artistiques.

**Contexte** : l'ASPO Tours est fondée en 1913 avec pour nom d'origine Association sportive du Paris-Orléans (association rattachée à la compagnie ferroviaire Paris-Orléans). L'équipe de basket masculine voit le jour en 1925. Dans les années 1970, le club tourangeau engage plusieurs joueurs américains de basket pour intégrer le club, Ray Reynolds, Slem Dewitt et LC Bowen, qui seront des stars de l'ASPO Tours.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- L'histoire du basket en France.
- La caricature sportive.
- L'immigration américaine.



# 8. Le sport au quotidien

**Document 22** : Carte postale de la colonie de Saint-Fargeau, fondation Poidatz, s.d. Archives départementales de la Seine-et-Marne, 2 FI 17495.



**Lien vers le document** : <https://archives.seine-et-marne.fr/fr/fiche-evenement/conference-reparer-les-corps-lexemple-de-la-fondation-ellen-poidatz>

**Description du document d'archives** : la photographie représente la salle de rééducation de la colonie de Saint-Fargeau (Bourgogne-Franche-Comté), un établissement pour soigner et instruire les enfants paralysés. On peut y voir des installations pour aider les patients dans leur rééducation comme des barres de marche, des escaliers et des vélos. Par l'éducation physique, ces enfants travaillent leur mobilité.

**Contexte** : la colonie de Saint-Fargeau est un programme issu de la Fondation Poidatz, association fondée en 1919 par Ellen Poidatz. Ellen Poidatz contracte la poliomyélite à l'âge de huit ans et guérit grâce à des méthodes de rééducation prodiguées par un médecin allemand. C'est à 37 ans qu'elle décide de créer cette institution visant à guérir, par la rééducation, les enfants paralysés. Le centre aura également le souhait d'offrir aux patients un apprentissage scolaire lors de leur convalescence.

**Sujets à étudier à partir du document** :

- Le handicap.
- Sport et santé.
- L'évolution de la médecine.

# 8. Le sport au quotidien

**Document 23** : Etape du Tour de France à Cahors, 1994. Archives départementales du Lot, 1248 W 180



**Lien vers le document** : <https://archives.lot.fr/r/126/1994-cahors-ville-etape-du-81e-tour-de-france/>

**Description du document d'archives** : lors du Tour de France de 1994, une des étapes de cette édition se termine à Cahors. La photographie représente les caméras de la télévision venues filmer l'événement. L'ampleur de la médiatisation s'est accrue au fil des ans, les organisateurs vendant les droits de diffusion à plusieurs chaînes de télévision dans le monde. Pour la France, c'est actuellement France Télévisions qui est le diffuseur.

**Contexte** : la médiatisation du Tour de France est présente dès le début. En effet, le journal *L'Auto* crée l'événement en 1903 notamment pour relancer ses ventes. C'est en 1948 que les premières images du Tour arrivent sur le petit écran. Si certains passages sont transmis en direct, il faut attendre 1959 pour que le direct s'impose. Nous avons dès lors affaire à un véritable spectacle sportif à la télévision, média qui permet une diffusion à grande échelle.

**Sujets à étudier à partir du document :**

- La médiatisation du sport.
- La presse sportive.
- L'économie du sport.

# Bibliographie

## Ouvrages pour aller plus loin

- Patrick CLASTRES et Paul DIETSCHY, *Sport, culture et société en France du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 2006.
- Sylvain FERREZ et Philippe TERRAL (sous la dir. de), *Le sport, un objet social*, Paris, Athéna, 2023.
- Isabelle VON TRESKOW, "La presse des prisonniers de guerre français pendant la Première Guerre mondiale : expérience de l'international, interculturalité et idées d'Europe", dans *Guerres mondiales et conflits contemporains*, t. 283, n° 3, 2021, p. 29-48.
- Jean-Yves GUILLAIN, "Villégiature, loisirs sportifs et chemins de fer : L'image du sport dans les affiches ferroviaires (1919-1939)", dans *Revue d'histoire des chemins de fer*, n° 35, 2006, p. 153-166.
- Dossier pédagogique du Service interministériel des archives de France sur les femmes et le sport :  
[https://francearchives.gouv.fr/fr/article/707563821#h2\\_ee7017e2e58abed43e99ec27c6069554f0a9d0742](https://francearchives.gouv.fr/fr/article/707563821#h2_ee7017e2e58abed43e99ec27c6069554f0a9d0742)

## Le sport dans les archives

### *La valorisation des archives du sport*

- Valoriser les archives du monde du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/707563821>
- Jouons avec les archives du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/769808825>

### *La recherche en archives du sport*

- La Grande Collecte des archives du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/667843638>
- Guide des sources sur le sport : <https://francearchives.gouv.fr/article/82857280>
- La recherche en archives du sport : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/749127434>
- Recueillir des témoignages oraux : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/735946546>

## Remerciements

Pour la rédaction de ce dossier pédagogique, nous tenons à remercier Isabelle Dion, directrice des Archives nationales d'outre-mer et les archives municipales de Rennes pour la rédaction de fiches ; les Archives nationales du monde du travail et d'outre-mer, les Archives départementales du Calvados, d'Indre-et-Loire, de la Loire, de la Loire-Atlantique, du Loiret, du Lot, du Nord, de la Seine-Saint-Denis, de la Seine-et-Marne, de la Somme et du Val-de-Marne ainsi que les Archives municipales de Lyon, de Nantes, de Rennes et de Saint-Etienne pour les documents ; Marie-Amélie Le Fur pour sa participation à un entretien ; Patrick Clastres pour la rédaction de l'introduction du présent dossier.





**Dossier réalisé par  
le Service interministériel des Archives de France  
2024**